

Compte rendu : réunion de quartiers du 24 juillet 2021

Quartiers concernés : Rue Sommier, rue du Grand Sugny, pré de la Tour, haut de la rue Henri Ponard

Animateur :	Carole Bouvier (Adjointe communication, fêtes et cérémonie, vie associative),	Déléguées de quartiers :	Valérie FAIVRE PIERRET : présente Anne Laure PASTEUR : excusée
Elus présents :	André Barbarin, Pierre Grosset, Didier Bienvenu, Carole Bouvier, Thierry PATILLON		

Lieux	Sujets	Réponses apportées
Pré de la tour	Quels travaux sont prévus pour les inondations ?	Des travaux ont déjà été réalisés : <ul style="list-style-type: none"> - Séparation des réseaux d'eaux pluviales : le réseau du pré de la Tour a été déconnecté des autres - Recalibrage du pont A venir (en 2021) <ul style="list-style-type: none"> - Travaux sur la rue Sommier à l'automne : Ces travaux créeront une gêne significative sur les riverains. Une information préalable est prévue par ECLA.
	Détérioration dans le Saubief suite aux dernières inondations	La municipalité en informera ECLA qui est en charge des travaux qui ont été réalisés sur le Saubief.
	Nettoyage du pont (rue Maillot) Des travaux sont-ils prévus sur la Vallière ? Est-il prévu la création d'un nouveau bassin de rétention ?	Les demandes régulières pour enlever les embâcles sont faites à ECLA. Il nous est opposé la fragilité des écosystèmes lorsque l'on intervient dans la rivière. La dernière intervention a été réalisée en 2019 sous le pont des 6 ponts. Sur tous ces sujets une réunion est programmée avec ECLA à la rentrée de septembre. A ce jour ECLA a créé avec d'autres communautés de communes un « Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux » afin de gérer de façon efficace les cours d'eau par un traitement de tous les bassins versant.
	Importants trous sur la route dans le quartier du pré de la Tour	Un passage pour reboucher les trous sera réalisé. Le programme municipal sur la mandature prévoit l'enfouissement des réseaux puis la réfection de la bande de roulement avec traitement des eaux pluviales.
	Est-il possible de changer le miroir (détérioré) pour sortir du pré de la Tour ?	La demande a été transmise au responsable des Services techniques.
Rue du Grand Sugny	Sens interdit : <ul style="list-style-type: none"> - Peu respecté. De nombreux véhicules s'engagent encore dans la rue - Proposition de faire un sens interdit en marquage au sol - Il manque la signalisation du sens interdit pour les véhicules arrivants rue Sommier 	Il n'a pas été possible de bloquer physiquement la rue, en raison des camions de livraison pour l'entreprise Bailly Julliard. Cette fermeture de route aux automobilistes s'inscrit dans la politique municipale pour : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les déplacements à pied et à vélo chaque fois que cela est possible, - Sécuriser les déplacements à pied et à vélo des élèves du lycée Agricole mais également les habitants des Sugny. La voiture est un outil de déplacement très utile mais il est devenu exclusif de tous les autres déplacements. Aujourd'hui nous l'utilisons pour tous nos déplacements même les plus courts. Le dérèglement climatique, la santé publique et la sécurité routière nous imposent de changer nos pratiques. Le rôle des élus est aussi de prendre des décisions dans ce sens. La signalisation sera affinée.
	Les riverains de la rue, sont ravis des travaux, de l'interdiction du transit qui limitent la densité, la vitesse et permet la tranquillité.	
	Suite aux travaux, revoir les abords qui n'ont pas été aménagés.	Les services techniques municipaux sont informés. Il est prévu de finaliser les aménagements.

Compte rendu : réunion de quartiers du 24 juillet 2021

Quartiers concernés : Rue Sommier, rue du Grand Sugny, pré de la Tour, haut de la rue Henri Ponard

Lieux	Sujets	Réponses apportées
Rue H. Ponard	Place de stationnement dangereuse à l'angle de la rue Ponard et Sommier.	A l'occasion de la création de quelques places créées en lieu et place du garage SIER racheté par la municipalité cette place gênante sera supprimée.
Commune en général	Dératisation	La compétence est déléguée à ECLA qui assure comme la municipalité antérieurement 4 passages par an. Les produits de dératisation ne sont plus distribués par les collectivités car dangereux.
	Transporteurs frigorifiques stationnés le long de la rue Maillot la nuit (à hauteur du marchand de bois) occasionnant des nuisances sonores nocturnes	Il n'est pas possible d'interdire le stationnement sur cette voie, notamment en raison des chauffeurs qui se restaurent le midi au restaurant Le Saubief. A étudier s'il serait possible d'interdire le stationnement la nuit.
	Y a-t-il un projet sur l'ancienne Caserne ?	Plusieurs options sont possibles sans être encore définies.
	Qu'est-il prévu dans les bâtiments de l'ancien bricomarché ?	Les bâtiments appartiennent aux Mousquetaires. Le permis de construire a été délivré. Il est prévu un garage et un magasin Bio.
	Que va-t-il y avoir sur le terrain de l'ancien Badaboum ?	Ce terrain a été rebaptisé : Vallière d'Aval. La maison médicale est en cours de construction. La Caisse d'Épargne achète une parcelle pour relocaliser son agence de la rue Briand. Sur l'arrière du terrain il est envisagé un quartier d'habitat. Du stationnement sera disponible dans un premier temps pour la maison médicale et la Caisse d'Épargne.
	Où en est le projet de pumptrack ? Sur quel lieu ?	Le comité consultatif est en cours de travail sur le projet. Le pumptrack sera budgété sur l'année 2022. Finalisation des travaux prévus 2 ^{ème} semestre 2022. 2 lieux sont envisagés : A côté du complexe sportif ou en Presle
	Où en est le projet dans l'ancienne maison de retraite ?	La Maison pour Tous (OPH39) est propriétaire du bâtiment depuis plusieurs années afin de construire des logements seniors. A ce jour, la Maison pour Tous a des difficultés pour finaliser le projet. Alain Delqué, adjoint à l'urbanisme et aux bâtiments communaux met beaucoup d'énergie pour conclure ce dossier.
Qu'est-il prévu pour sécuriser l'accès piétons sous le pont de la voie verte sur la rue Pasteur ?	Le projet de travaux est budgété : création d'un trottoir d'1m50 de large Les travaux devraient commencer en automne 2021	

La réunion se termine à 12h.

Remerciements à tous les participants pour la pertinence de leurs remarques qui permettent aux élus et aux agents municipaux de mieux exercer leurs missions au service de toutes et tous.